



DEMANDE DE PROJET DE JUMELAGE INTERNATIONAL

Projet N° : _____

PARTIE 1 – PARTENAIRES DE JUMELAGE

Conférence/conseil bénéficiaire :

Nom : _____

Date d'agrégation : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Pays : _____

Personne contact : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Conférence/conseil donateur :

Nom : _____

Date d'agrégation : _____

Adresse : _____

Ville : _____

CANADA Code postal : _____

Personne contact : _____

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

PARTIE 2 - RÉSUMÉ

2.1 Nom du projet, brève description, endroit, justifications pour le projet et objectifs principaux : _____

2.2 Échéancier (étapes importantes et date de fin prévue) : _____



PARTIE 3 – GESTION DU PROJET ET CHANGEMENT SYSTÉMIQUE. (1)

3.1 Nom du comité ou du conseil/conférence responsable pour l'ensemble de la gestion du projet : _____

3.2 Familles/communautés impliquées qui bénéficient du projet : _____

3.3 Rôles/responsabilités des familles/communautés qui participent au projet : _____

3.4 Comment le projet responsabilise-t-il les participants et amène-t-il un changement social ? : _____

3.5: Comment le projet suscitera-t-il un changement permanent dans la vie des participants ? : _____

3.6 Formation (processus d'apprentissage, formation de nouveaux leaders, promotion de solidarité et de changement, etc.) : _____



3.7 Spiritualité (conseiller spirituel, objectifs spirituels, célébrations) : _____

3.8 Un projet similaire peut-il être institué ou dupliqué dans d'autres communautés et comment ? : _____

PARTIE 4 - FINANCES

4.1 Coût total du projet en \$ _____

- Répartition détaillée des coûts :

1.	_____	\$
2.	_____	\$
3.	_____	\$
4.	_____	\$
5.	_____	\$
6.	_____	\$

4.2 Sources de financement obligatoire

1. Gouvernement, tout niveau	_____	\$
2. Participants/communauté	_____	\$
3. Partenaire de jumelage canadien	_____	\$
4. Conférence/conseil du pays	_____	\$
5. Autres (spécifier)	_____	\$
	_____	\$

Voir les directives pour le minimum de contributions locales.



4.3 Opérations bancaires :

Note : Les fonds doivent être reçus par transfert bancaire ou traite bancaire

Les fonds doivent être envoyés en devises canadiennes ou américaines (US)

Nom et adresse de la banque où les fonds doivent être envoyés :

1. Nom de l'institution bancaire : _____

2. Adresse de l'institution bancaire : _____

Ville : _____ Pays : _____

3. Nom du compte : _____

Note : le compte devrait être réservé au projet de jumelage seulement.

4. Type de compte : Compte chèque : Compte d'épargne : Autre :

5. Numéro de compte : _____

6. Numéro SWIFT : _____

7. Noms des signataires du compte et titres : _____

4.4 Fréquence des réunions :

1. Réunions du comité consultatif ou du conseil3 conférence responsable du projet :

Hebdomadaire Aux deux semaines Mensuelle Autre

4.5 Reddition de compte et mécanismes de contrôles.

1. Fréquence des rapports d'avancement du projet et d'utilisation des fonds :

Nom du conseil à qui le bénéficiaire du projet de jumelage doit rendre compte : _____

Fréquence des rapports au partenaire canadien de jumelage :

Trimestriel (facultatif) Semestriel (obligatoire) Fin du projet (obligatoire)

Dates : _____ Date prévue : _____



PARTIE 5 - DATE ET TYPE DE PROJETS PRÉCÉDENTS

Résultats : _____

PARTIE 6 – COMMENTAIRES, S’IL Y A LIEU.

- Note :
1. Le dépôt d’un bref résumé de la situation socio-économique de la région ou du pays sur une feuille séparée est encouragé.
 2. Les plans et devis doivent être joints avec les propositions de construction/rénovation ainsi que tout autre document pertinent (titres de propriété), photographies, etc., qui aideront à la prise de décision.
 3. **Les titres de propriété doivent être au nom de la conférence ou du conseil de la Société de Saint-Vincent de Paul du pays bénéficiaire impliqué dans le projet de jumelage.**

Soumis par :

Nom du président de conseil ou conférence

Date

Signature du président de conseil ou conférence



RECOMMANDATION DES CONSEILS SUPÉRIEURS DU PAYS BÉNÉFICIAIRE

La demande de projet de jumelage a été étudiée. L'aide demandée est réduite au minimum. Ce projet est viable et il vise à subvenir aux besoins de familles/communautés aux prises avec la pauvreté. Il rencontre les critères de changement systémique car les participants en sont les bénéficiaires et l'objectif ultime est un changement permanent de leur qualité de vie. Le projet sera mené en ligne avec les principes de spiritualité de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Aucun projet de jumelage n'a été approuvé pour la conférence (ou le conseil) pour les derniers ans. Le rapport de fin du dernier projet a été soumis au Conseil national/supérieur. Le présent projet est donc recommandé.

Nom du président du CP/Conseil central	Signature du président du CP/Conseil central	Date
--	---	------

RECOMMANDATION DU CONSEIL NATIONAL/SUPÉRIEUR DU PAYS BÉNÉFICIAIRE

La demande a été étudiée. Une aide de _____ \$ est recommandée.

Nom du président du Conseil National/Supérieur

Signature du président du Conseil National/Supérieur	Date
--	------

(1) Changement systémique : Dans l'esprit vincentien, c'est la responsabilisation des personnes qui vivent dans la pauvreté en les aidant à changer leurs conditions de vie au moyen de projets.

Veillez transmettre la présente demande par courriel ou par télécopieur à l'adresse ci-dessous :

Société de Saint-Vincent de Paul
Conseil national du Canada
Programme de jumelage
a/s Nicole Schryburt
2463, Innes Road
Ottawa, Ontario, Canada
K1B 3K3

twinning@ssvp.ca / jumelage@ssvp.ca Numéro de télécopieur : 1-613-837-7375



RECOMMANDATION PAR LE COMITÉ NATIONAL DE JUMELAGE DU CANADA

Les membres du Comité national de jumelage ont étudié le projet de jumelage et recommandé son approbation.

Président, Comité national de jumelage

Date

APPROBATION PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL NATIONAL DU CANADA

Les membres du Comité exécutif national ont étudié et approuvé le projet de jumelage lors de sa réunion tenue le _____ .

Date

Président, Conseil national du Canada

Date

NCC/CNC/TW/intn proj app eng/2012/050